

Agriculture | A Vinitech, la FNSEA défend son "contrat de solutions"



Pour l'interprofession de la vigne, Vinitech-Sifel, salon qui se déroule en ce moment à Bordeaux, c'est un peu Noël avant l'heure. Un Noël plus vert que d'habitude, puisque le comité technique du salon a cette année décidé de centrer sa communication autour de la préservation de l'environnement. La FNSEA, syndicat agricole majoritaire en France, a récemment lancé la "phase opérationnelle" de son "contrat de solutions" qui liste différentes actions en faveur de la sortie des pesticides dans l'agriculture et la vigne. Avant le grand tournant des élections des chambres d'agriculture, leur présence au sein de Vinitech était une bonne occasion de vérifier comment le secteur comptait se mettre lui aussi au vert.

L'appel des champs

Du vert. Partout, du sol au plafond. Cette année, la biennale de l'innovation vitivinicole et maraîchère Vinitech-Sifel (dont c'est la 21ème édition du 20 au 22 novembre au Parc des Expositions de Bordeaux), où une trentaine de conférences seront notamment dédiées aux questions de la préservation de l'environnement. C'est aussi l'occasion pour les principaux syndicats agricoles, FNSEA en tête, d'en remettre une petite couche (avant des élections qui vont réunir des listes composées aussi de membres des Jeunes Agriculteurs). L'an dernier, le premier syndicat agricole français a dévoilé son "contrat de solutions", une démarche "pour la protection de toutes les cultures", agréée par une quarantaine de partenaires, publics ou privés. Ce fameux contrat est composé de fiches explicatives sur différentes manières de réduire l'impact et l'utilisation des produits phytosanitaires (agronomie, amélioration des plantes, agriculture numérique, robotique/agroéquipement, biocontrôle, produits de protection des plantes). La FNSEA précise d'ailleurs que les 36 retenues "sont essentiellement des solutions matures et déployables à moyen et court terme avec des soutiens adaptés".

"L'objectif est bien de répondre à l'attente sociale mais aussi à l'attente des agriculteurs, avec des solutions accessibles et compatibles avec la réalité de leurs exploitations", a souligné la présidente du syndicat agricole Christiane Lambert. Le contrat en question est en pleine phase de déploiement, c'est à dire de communication intensive pour le faire connaître à tous (ce qui était la raison de la présence de la FNSEA sur Vinitech). Le récent colloque autour des fermes Dephy a semble-t-il redonné une certaine motivation dans les rangs. Patrick Vasseur,

représentant de la FNSEA, précise d'ailleurs qu'entre les [fermes Dephy](#) et les [groupes 30 000](#), la Nouvelle-Aquitaine, avec 89 exploitations (dont environ un tiers dans la vigne) était au premier rang devant l'Occitanie. Toute gloire consommée, cette initiative (créée en 2011) qui fonctionne en groupes ont des objectifs clairs, dont le [plan écophyto](#) finance l'animation. "Ca doit permettre d'amener des éléments techniques par de la formation, des rencontres avec des viticulteurs qui ont avancé sur des techniques innovantes. L'effet de groupe fonctionne, il y a des échanges d'expérience. Lors d'un récent colloque national, il a été précisé que sur l'ensemble des réseaux de fermes Dephy viticoles depuis 2011, on arrive à une diminution des IFT de 17%, sachant que pour les viticulteurs qui ont rejoint les réseaux le plus récemment, on arrive à 22%. C'est encourageant. Cela veut dire que les nouveaux ont tenu compte des progrès réalisés". La marge est encore large, puisque le cap à atteindre est de réduire de 25% d'ici 2020 (et de 50% d'ici 2025) l'usage des pesticides sur les fermes.

Le glyphosate toujours dans la course

Mais les "fiches", pratiques mais pour la plupart très complexes, fournies par la FNSEA, sont censées aider à la transition. Une transition qui, parfois, fait débat. C'est le cas, par exemple, du glyphosate. L'ONG Générations Futures a publié ce mardi des cartes indiquant les [départements les plus consommateurs](#) de glyphosate et autres herbicides en 2017 en France, en se basant sur des données de la Banque Nationale des Ventes des Distributeurs dépendant du Ministère de la Transition Ecologique. Avec 3154 tonnes de pesticides achetés en 2017, la Gironde figure en deuxième position du palmarès, juste derrière l'Aube (3276 tonnes), et en troisième position si l'on rapporte ces données à l'hectare de SAU (Surface Agricole Utile). Elle arrive en 4ème position pour ce qui est du glyphosate, avec 1kg par hectare. Alors que se tenait ce jour même [une audience devant la CJUE](#) (Cour de Justice de l'Union Européenne) devant juger le principe de précaution dans le processus d'évaluation de la dangerosité des pesticides, glyphosate en tête, le recul du gouvernement pour [voter son interdiction](#) dans la loi a visiblement fait des heureux. La FNSEA, qui a consacré une fiche spécifique au glyphosate dans son "Contrat de Solutions" le martèle dès qu'elle le peut : pas d'interdiction, des solutions. Elle a notamment proposé la mise en place, au niveau des préfectures, d'une "charte des riverains" pour prévenir la population des épandages. "Il faut qu'elle soit travaillée avec les organisations professionnelles agricoles et les associations des maires et donne lieu à des arrêtés préfectoraux préparés en concertation", précise la présidente du syndicat.

La dernière [task force](#) sur le glyphosate, qui s'est tenue le 22 juin dernier, a défini des freins pour en sortir. "Il n'y a, pour l'heure, pas de solutions pour la conservation des sols, les semences et les vignes et vergers en forte pente. On nous a promis des aménagements pour certains usages, on verra dans trois ans", poursuit Christiane Lambert. "Traiter les surfaces entre les rangs avec du glyphosate, c'est trois cent euros à l'hectare. Mécaniquement, c'est 3000 euros à l'hectare". "Personnellement, j'utilise encore du glyphosate parce que c'est une solution qui est simple et économique", maintient Patrick Vasseur. "On est dans un marché de vins de Bordeaux assez compliqué et les solutions alternatives que l'on connaît sont plus chères. Au niveau des chambres d'agriculture, on a calculé que l'arrêt du glyphosate pour les viticulteurs pourrait coûter entre 300 et 600 euros par hectare". Pour la présidente de la FNSEA, "c'est important d'être pragmatique et de comprendre que les agriculteurs ne peuvent pas tout faire tout de suite, qu'il y a une progressivité et une transition à mener". Les solutions, c'est justement ce qu'espère mettre en avant le syndicat majoritaire : il a déjà présenté son "contrat" à 120 parlementaires et six associations de défense de l'environnement et même au Ministère de l'Agriculture, duquel Christiane Lambert affirme avoir eu le consentement. "Nous avons son approbation. Ce qui manque, ce sont les moyens pour l'accompagner". La campagne (pour l'instant non-électorale) continue : la FNSEA présentera officiellement ce premier volet de solutions le 26 novembre prochain aux nouveaux ministres concernés.

Vers plus de biocontrôle

Et elle prépare déjà la seconde phase, avec de nouvelles fiches qui devraient être présentées en février prochain (en tout, le syndicat a retenu 300 propositions dans le cadre de cette transition agricole). Parmi les 36 premières, nous avons pu approfondir le sujet du [biocontrôle](#) avec la proposition 27, portant sur la lutte contre les limaces avec l'utilisation du phosphate ferrique (des granulés servant d'appâts). Arnaud Lagriffoul, porte-parole de la société De Sangosse, a tenté d'éclairer nos lanternes sur ces méthodes de conservation des végétaux par des mécanismes naturels. De Sangosse en a développé une vingtaine pour différents usages. Par exemple, le LBG-01F34 ou phosphate de potassium, est utilisé dans la lutte contre le mildiou, cette algue-champignon qui [ravage les vignes](#) et contre laquelle des fongicides sont souvent utilisés. "Ce traitement ne marche pas seul, mais il permet de réduire de moitié les doses de fongicide conventionnel. On peut même y ajouter des adjuvants pour optimiser le traitement, pour faire en sorte que le produit reste collé sur la feuille au lieu de s'éparpiller ou de tomber au sol".

Ces produits de biocontrôle sont en lice pour figurer sur la liste de la deuxième version des "fiches solutions" de la FNSEA, et les traitements "continuent à être améliorés", précise Arnaud Lagriffoul, notamment grâce aux recherches de labos comme Bio Plant Protect, à Toulouse, qui analyse les solutions biosourcées et les manières plus naturelles de résoudre les maladies comme celles de la vigne. Par exemple, Checkmate diffuse des phéromones (en soirée et la nuit) ayant pour conséquences la confusion sexuelle du lépidoptère eudémis (surnommé le ver de la grappe) responsable de la pourriture grise. La confusion sexuelle pourrait aussi servir pour remplacer ou réduire l'utilisation des néonicotinoïdes qui restent les insecticides les plus utilisés au monde, malgré [leur interdiction en France](#) le 1er septembre dernier. De Sangosse a actuellement une dizaine de projets en cours qui seront soumis à des Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) dans les deux ans. Mais le biocontrôle aura encore besoin d'une louche de temps et de pédagogie pour s'imposer : aujourd'hui, il ne représente que 5% des ventes sur le marché des produits phytosanitaires, toutes cultures confondues (10% sur le seul phosphate de fer). Et la lutte contre les herbicides comme le glyphosate reste encore le "parent pauvre" du biocontrôle, de l'aveu du porte-parole de De Sangosse. Il fait pourtant partie des [candidats](#) prometteurs : [les ventes](#) de ce type de produits ont augmenté de 11% sur trois ans et de 18% pour les filières agricoles entre 2015 et 2016. La FNSEA, elle, continue à jouer sur tous les tableaux. Aux côtés des Jeunes Agriculteurs, elle a récemment adressé [une lettre](#) au

Premier Ministre pour protester contre la séparation souhaitée entre la vente des produits phytopharmaceutiques aux agriculteurs et le conseil à l'utilisation de ces produits. "Ce n'est pas en augmentant les charges sur les exploitations agricoles que nous réussirons ensemble à accélérer la transition agroécologique", précisait notamment la lettre. Le "[contrat de solutions](#)" a de beaux jours devant lui.



Romain Béteille

Crédit Photo : RB

Publié sur [aqui.fr](#) le 20/11/2018

[Url de cet article](#)